



L'Edito du président - avril 2024

En avril ne te découvre pas d'un fil...avec la hausse des prix de l'énergie, le contraire serait pour le moins déraisonnable : – En février 2022, plus 4%... en comparaison avec la hausse réelle du prix du gaz et de l'électricité, le bouclier énergétique avait néanmoins tenu ses engagements. – En février 2023, 15% d'augmentation, puis en août 10%, soit 25% au total, dur...dur...

Lire la suite

L'Adéic'tualité

A l'occasion des élections européennes des 6 et 9 juin prochain, L'Adéic proposera un article par newsletter, traitant des sujets de consommation au niveau européen.

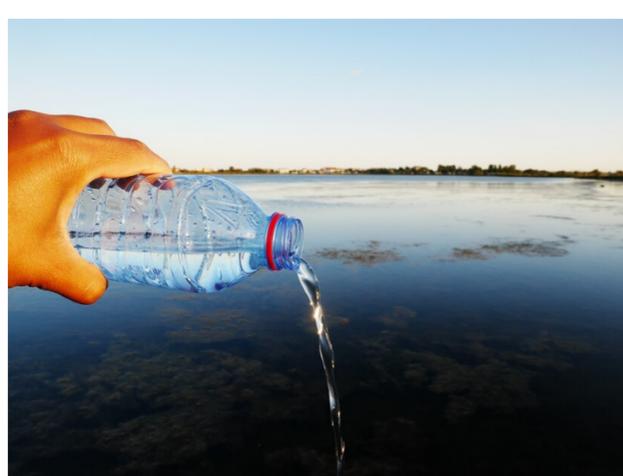
Permettre à tous les européens un même niveau de sécurité des produits de consommation



Un nouveau règlement de l'Union européenne 2023/988 du 10 mai 2023 entrera en vigueur au plus tard le 13 décembre 2024. Il permettra d'assurer à l'ensemble des consommateurs européens la même exigence en termes de sécurité des produits.

Lire la suite

En bouteille ou au robinet : l'eau potable, un sujet de consommation brûlant



En 2024, l'Adéic fait de l'eau potable l'un de ses principaux chevaux de bataille. L'association a demandé au Conseil National de l'Alimentation et à sa présidente Mme Laurence Maillard-Mehaignerie l'ouverture d'un groupe de travail sur la qualité de l'eau.

Lire la suite

Nouvelle réglementation en matière de déchets: Attention aux erreurs !



La loi AGEC (anti gaspillage pour une économie circulaire) est à l'origine du Bonus réparation, de l'impression du ticket de caisse à la demande, de l'interdiction de la vaisselle jetable mais aussi de nouvelles obligations en matière de tri des déchets.

Lire la suite

Nouveaux OGM : l'ANSES appelle à la prudence, le gouvernement fait la sourde oreille



Alors qu'un rapport scientifique datant de fin janvier appelait à analyser au cas par cas les plantes issues de nouvelles techniques génomiques, le parlement européen a récemment voté une loi participant à une dérégulation et à une libéralisation du marché des OGM.

Lire la suite

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Assemblée Nationale s'apprête à débattre d'une proposition de loi visant l'interdiction des PFAS dans quatre produits de consommation. Les PFAS, ou "polluants éternels" sont des produits chimiques très résistants utilisés dans la confection de matériel de cuisine, de cosmétiques ou de textiles, mais leur nocivité pour la santé est de mieux en mieux renseignée et l'eau potable s'avère largement contaminée en France. Nous ne manquerons pas de vous informer plus amplement sur ce problème de santé publique préoccupant.



Retrouvez toute notre activité et des liens utiles sur l'actualité de la consommation en rejoignant notre page Facebook.



L'ADÉIC en chiffres

35%

C'est le pourcentage d'augmentation de nos litiges résolus en 2023

1597

C'est le nombre d'appels téléphoniques traités par notre équipe en 2023

L'ADÉIC pour vous

Arnaque au faux conseiller bancaire

Un matin, Madame H reçoit un SMS réclamant le paiement de frais de douanes d'un colis. Attendant une livraison ce jour-là, elle ne se méfie pas et entre ses coordonnées bancaires pour payer en ligne. Quelques heures plus tard, un conseiller de sa banque l'appelle et lui demande si elle est à l'origine d'un virement de 2 400 euros pour FedEx...



Litige
résolu

L'ADÉIC dans Consumag



Suivez-nous



L'Adéic est membre de l'ULCC (Union Laïque et Citoyenne des Consommateurs) avec les associations du [Cnafal](#) et de l'[ALLDC](#).

Pour vous désinscrire de notre newsletter et ne plus recevoir nos messages, cliquez [ici](#)

ADEIC FRANCE
27 rue des tanneries
75013 PARIS - France